

Agricultures de Conservation et changements climatiques

Manon Ferdinand

Novembre 2020

1. Contexte de la thèse

Soutenu par des organismes internationaux tels que le GIEC et la FAO, l'Agriculture de Conservation (AC) est un système agraire qui entretient une production durable par le maintien de la fertilité des sols, l'augmentation de la biodiversité, tout en offrant une résilience accrue face aux changements climatiques (adaptation à ces changements) et une réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation de ces changements). Il existe une diversité de manière d'assembler les pratiques agricoles propres à l'AC (travail du sol minimum, couverture permanente du sol et diversification des espèces cultivées). A notre connaissance, cette diversité n'a jamais été prise en compte dans l'évaluation du potentiel climatique (atténuation et adaptation) des différents modèles d'AC.

2. Objectifs

La thèse se compose de trois objectifs :

- a. Identifier et classer les Modèles d'AC (MAC) présents en Wallonie ;
- b. Évaluer et comparer la capacité des MAC à s'adapter et à atténuer les changements climatiques ;
- c. Identifier les freins et les leviers qui déterminent les trajectoires de changements des agriculteurs wallons appartenant aux différents MAC.

3. Méthodologie

Pour répondre à ces trois objectifs, la thèse combine des approches qualitatives (entretiens avec les agriculteurs wallons) et quantitatives (mesures sur le terrain) (Figure 1).

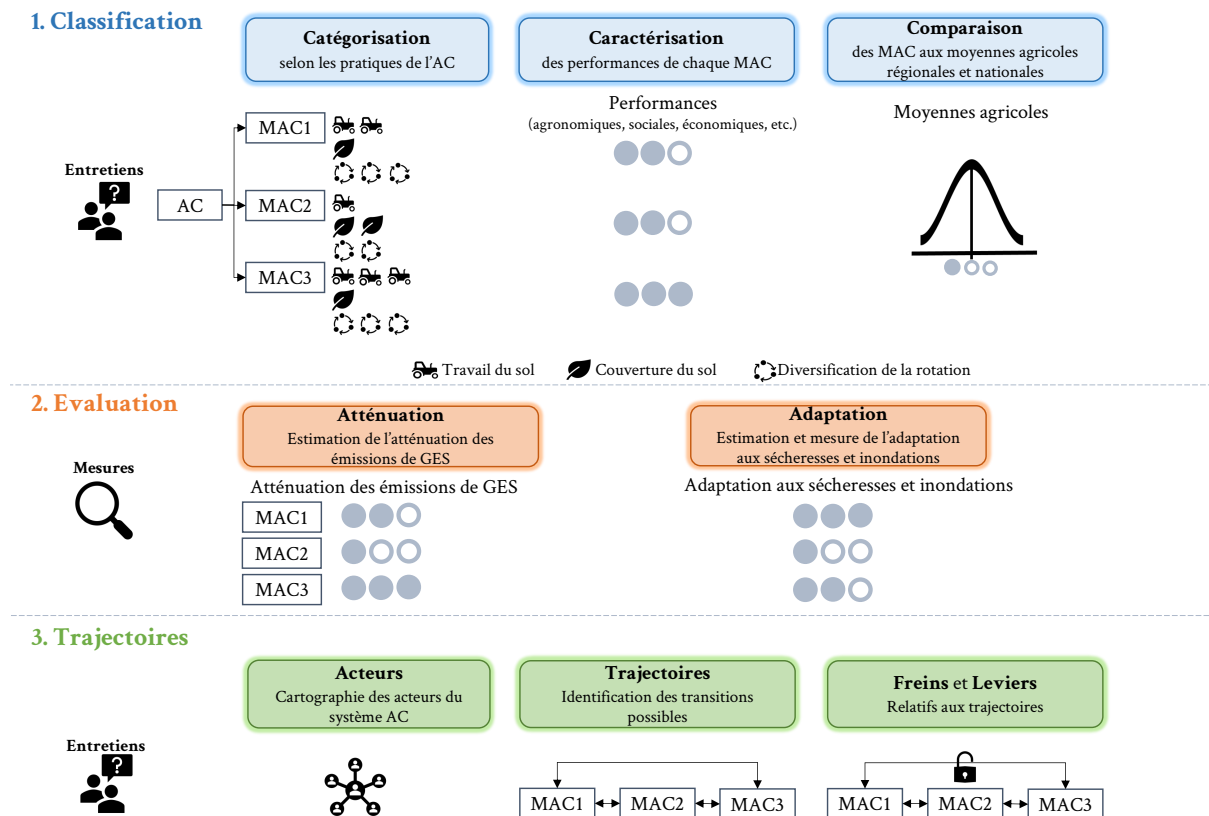


Figure 1 Méthodologie pour répondre aux trois objectifs de la thèse.

N.B. : Les "valeurs" assignées aux MAC et aux moyennes régionales et nationales ont été attribuées de manière aléatoire et ne correspondent à aucun résultat.

Afin de limiter la saturation des agriculteurs wallons, je me coordonne avec les travaux réalisés par :

- a. Lola Leveau (UCLouvain), qui explore les possibilités de combiner les performances environnementales, économiques et sociales en agriculture ;
- b. Fanny Boeraeve (ULiège), qui étudie la gestion des ravageurs et des adventices par les carabes, dans les systèmes AC (Agriculture de Conservation), AB (Agriculture Biologique) et ABC (Agriculture Biologique de Conservation).

Les coordonnées et les informations concernant les agriculteurs ne sont partagées qu'après obtention de l'autorisation des agriculteurs concernés. Ce partage d'informations est réalisé en respectant l'anonymat des agriculteurs et la confidentialité des informations reçues.